Ce document a été mis en ligne le 24/04/2026 10:00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 20 avril 2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 75
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle du Val du Riot à Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Objet : Délibération 2026/061 portant désignation des membres de la Régie Intercommunale des Eaux (RIE) de Fontaine-au-Pire et de Malincourt

Membres présents (70) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERMANT Géry, MOTY Martine, CAFFIAUX Alban, DMYTRUS Cécile, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, TERLYNCK Audrey, LECLERCQ Bruno, LEBRUN Christophe, GOMANNE Dominique, HOTTON Sandrine, BERA Audrey, FORRIÈRES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, CHMIELEWSKI Dominique, COLLIN Denis, DEVIENNE Marc, HISBERGUE Antoine, POULAIN Bernard, DENIZON Violenne, MATON Audrey, MERY-DUEZ Anne-Sophie, THUILLEZ Martine, TRIOUX Sandrine, BRISSEZ Renelle, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, DELSART Bettina, FRANCOIS Michel, BONIFACE Patrice, RAMETTE Vincent, WATREMETZ Jean-Luc, DEMADE Aymeric, DESCAMPS Olivier, PORCHERET Didier, SIMEON Nicolas, SIMEON Serge, CLERC Fanny, MANESSE Joëlle, PAQUET Pascal, CALVANESE Pasquale, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric, LESNE SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUÈRE Laurence, MACHUT Frédéric, KUDLA Barbara, VILLAIN Bruno, WAXIN Julien, GALLIEZ Cindy, GARCIA David, RICHEZ Jean Pierre, GERARD Pascal, NICAISE GODELIEZ Véronique, QUENNESSON Gérard, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, QUEVREUX Patrice, DOERLER Axelle, MELI Jérôme, LEFEBVRE Maïté

Membres ayant donné procuration (4) : MAILLARD Laurent à PORTIER Carole, RIQUET Alain à BONIFACE Didier, CAILLAUX Céline à MATON Audrey, THEBERT Chloé à SIMEON Nicolas

Membre excusée (1) : DISDIER Mélanie

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Ce document a été mis en ligne le 24/04/2026 10:00

2026/

Délibération 2026/061 portant désignation des membres de la Régie Intercommunale des Eaux (RIE) de Fontaine-au-Pire et de Malincourt

Depuis le 1er janvier 2020, les compétences « eau », « assainissement des eaux usées » dans les conditions prévues à l'article L2224-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et « gestion des eaux pluviales urbaines » au sens de l'article L2226-1 du CGCT sont du ressort de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C).

Le Conseil d'Administration de la Régie est composé de **15 membres** désignés par le Conseil communautaire, sur proposition du président de la communauté d'agglomération, et relevés de leurs fonctions dans les mêmes conditions.

Il comprend :

- **Douze** élus membres des conseils municipaux des communes de Fontaine-Au-Pire et Malincourt (avec une répartition de 6 élus par commune et comprenant au moins les 2 membres du conseil communautaire, les deux maires, les premiers adjoints et les adjoints ayant la délégation pour les travaux) ;
- **Trois** personnes ayant acquis une compétence pouvant résulter de l'expérience des affaires ou de la profession exercée ou désignés parmi les usagers des services gérés par la RIE (avec une répartition de 2 membres proposés au président de l'agglomération par le Maire de Fontaine-Au-Pire, 1 membre proposé au président de l'agglomération par le Maire de Malincourt).

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5216-5 et sa version au 1er janvier 2020, les articles L1413-1, L2224-8, 2226-1,

Vu l'approbation de la création d'une régie intercommunale des eaux composée des communes de Fontaine au Pire et Malincourt par délibération du 18 octobre 2019,

Vu les statuts de la Régie Intercommunale des Eaux approuvés par délibération n°2019/143 du 17 décembre 2019 et modifiés par délibération n°2024/049 du 15 avril 2024,

Vu les statuts de la régie intercommunale des eaux des communes de Fontaine-au-Pire et de Malincourt, dont l'article 2.2.1 portant sur la composition et désignation des membres.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire désigne les 15 membres qui siègeront au Conseil d'Administration de la RIE de Fontaine-au-Pire et Malincourt comme suit :

	NOM - Prénom	En qualité de	Commune
1	M. Michel FRANCOIS	Maire de Fontaine-au-Pire et Conseiller communautaire	Fontaine-au-Pire
2	Mme Virginie QUERSIN	1ère Adjointe au Maire de Fontaine-au-Pire et Conseiller communautaire suppléante	Fontaine-au-Pire
3	M. Stéphane PAYAN	2ème Adjoint au Maire de Fontaine-au-Pire délégué aux travaux	Fontaine-au-Pire
4	Mme Carole DRANCOURT	3ème Adjointe au Maire de Fontaine-au-Pire	Fontaine-au-Pire
5	M. Virgile DUSSEAUX	Conseiller municipal de Fontaine-au-Pire	Fontaine-au-Pire
6	M. CHRISTOPHE LEFEBVRE	Conseiller municipal de Fontaine-au-Pire	Fontaine-au-Pire
7	Mme Mélanie BALEMBOIS	Personne ayant acquis une compétence résultant de l'expérience des affaires ou de la profession exercée ou usager des services	Fontaine-au-Pire
8	Mme Gwendoline PETIAUX	Personne ayant acquis une compétence résultant de l'expérience des affaires ou de la profession exercée ou usager des services	Fontaine-au-Pire
9	M. Cédric FONTAINE	Maire de Malincourt et Conseiller communautaire	Malincourt
10	Mme Estelle BOUDERLIQUE	1ère Adjointe au Maire de Malincourt et Conseillère communautaire suppléante	Malincourt

Ce document a été mis en ligne le 24/04/2026 10:00

11	M. Jérémy LEURS	2ème Adjoint au Maire de Malincourt délégué aux travaux	Malincourt
12	M. Alain WATTELLE	Conseiller municipal de Malincourt	Malincourt
13	M. Hubert DOUCHET	Conseiller municipal de Malincourt	Malincourt
14	M. Arnaud SENS	Conseiller municipal de Malincourt	Malincourt
15	M. Raymond HERBET	Personne ayant acquis une compétence résultant de l'expérience des affaires ou de la profession exercée ou usager des services	Malincourt

Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD <u>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</u> Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.	Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 23/04/2026 Publication le 24/04/2026 Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON CA2C Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

Ce document a été mis en ligne le 24/04/2026 10:00

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2026_061**
Objet :	**Délibération 2026/061 portant désignation des membres de la Régie Intercommunale des Eaux (RIE) de Fontaine-au-Pire et de Malincourt**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-20 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de representants
Identifiant unique :	059-200030633-20260420-DEL2026_061-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	956 o
Nom métier : 059-200030633-20260420-DEL2026_061-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	180.5 Ko
Nom original : DEL2026_061.pdf		
Nom métier : 99_DE-059-200030633-20260420-DEL2026_061-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 avril 2026 à 10h48min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 avril 2026 à 10h48min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 avril 2026 à 10h49min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 avril 2026 à 10h49min15s	Reçu par le MI le 2026-04-23